

gesse de porter les Loix qu'on est en droit d'attendre de lui.

CHAPITRE IV.

Des Loix nécessaires pour établir l'union entre la religion & la philosophie, ou pour empêcher que l'une ne dégénère en superstition, & l'autre en impiété. Conclusion de cet Ouvrage.

JE serois assez curieux, dit Milord en souriant, de connoître ces Loix; car à entendre les reproches que les prêtres & les philosophes se font depuis si long-temps, on seroit tenté de croire que leur haine est irréconciliable. Vous me rappelez je ne fais quel Préteur Romain dont j'ai oublié le nom & qui commandoit dans la Grece. Etourdi & scandalisé des disputes éternelles des philosophes, il leur offrit sa médiation pour faire la paix, & promit de défendre de toutes ses forces les vérités dont on feroit convenu. La Grece & Rome rirent de la bonhomie du Préteur, il ne réussit pas; & je craindrois que vous n'eussiez pas aujourd'hui un succès plus heureux dans l'entreprise que vous croyez aisée. Peut-être que vous proposerez des Loix qui formeroient en effet une alliance entre les prêtres & les philosophes, si on y obéissoit; mais on n'y obéira pas. Vous aurez beau marquer les limites respectives de la religion & de la philosophie, & défendre de les passer sous les peines les plus sévères, on les passera. Attendez-vous des deux côtés à des hostilités & à des incursions. L'envie de dominer sur les esprits, sans parler du reste, n'est pas une passion dont il soit facile de corriger les hommes; & quand ils sont résolus à se haïr, ils ne manquent jamais des raisons les plus spécieuses pour colorer leurs injustices.

Vous avez raison, répondit notre Philosophe, & je n'oserois rien espérer, si dans cette grande affaire, je me comportois comme de certains négociateurs qui croient qu'il suffit de signer un traité pour faire une paix solide; ou comme de certains Législateurs qui pensent qu'un abus est réprimé, quand ils ont porté une Loi pour le proscrire. Mais avec votre permission; il me semble que je pré-

céderois différemment. Vous n'avez peut-être pas remarqué que dans tout le cours de notre entretien, j'ai regardé comme le fondement d'une bonne Législation, le soin d'un Législateur à connoître ses devoirs & à se prescrire des règles à lui-même. Avant donc que d'intimer mes ordres aux ministres de la religion, je commencerois par me convaincre que je dois me borner à rendre les hommes heureux dans ce monde, & à regarder la religion comme le lien des citoyens, & comme le garant de leur probité.

En effet, Milord, si je veux faire l'Apôtre au lieu d'être Législateur, n'y a-t-il pas mille à parier contre un, que confondant des idées différentes, & aveuglé par un zèle indiscret, je négligerai les choses de cette vie? J'abuserai bientôt de mon pouvoir pour accréditer ma doctrine & mes opinions; je croirai que je réponds de l'ame de mes concitoyens; par amour pour eux, je les forcerai à faire leur salut à ma manière; je présiderai à des Conciles; j'entreprendrai de régler les dogmes & les cérémonies de la religion. Que ré-

sultera-t-il de ce fanatisme? Je révolterai les consciences, je me rendrai odieux; pour intimider mes ennemis & me faire des partisans, il faudra répandre d'une main les châtimens, & de l'autre les faveurs, c'est-à-dire, que je ferai des hypocrites, des parjures, que j'accréditerai pieusement la plupart des vices que j'aurois dû détruire avec le secours de la religion. Ce ne sont pas là les seuls inconvéniens que je crains. Dès que j'aurai fait une ligue avec les prêtres pour contraindre les esprits, au lieu de persuader, je ne tarderai pas à obéir à toutes leurs passions. Comme j'aurai cessé d'être Législateur pour devenir Théologien, ils cesseront de leur côté d'être Théologiens pour devenir Législateurs. La religion méprisée par ses ministres mêmes, ne sera plus un frein pour les citoyens. Les prêtres abuseront de leur crédit & de ma foiblesse: bien-tôt ils seront assez hardis pour demander les Loix les plus favorables à leur avarice & à leur ambition, & moi assez imbécille pour me croire sacrilège si je ne leur obéis pas. La religion dégénérera alors en superstition. Si des gens sen-

fés réclament les droits de la vérité & crient à l'abus, il faudra les punir comme des impies; vous verrez enfin se former des intrigues, des cabales, des partis; les cruautés, les violences, les fraudes seront appellées pieuses; & un Etat tourmenté par tous les vices que la superstition & le fanatisme traînent à leur suite, éprouvera les plus grands malheurs.

Je ne fais, Milord, que vous montrer bien imparfaitement la marche, l'ordre & les progrès des passions humaines & de leurs abus; mais s'il étoit nécessaire, il me seroit bien facile de vous démontrer l'injustice des reproches que les Athées & les Déistes font à notre religion. Quelle absurdité d'accuser une doctrine qui ne prêche que l'union, l'ordre, la paix, la bienfaisance & la charité, d'avoir produit tous les maux qui sont l'ouvrage du fanatisme! Je vous abandonne les prêtres, car ils sont hommes, & capables par conséquent des plus grands excès; & je vous prie d'observer attentivement dans toutes les histoires, si la corruption du sacerdoce n'a pas pris son origine dans la faute qu'ont faite les Législa-

teurs de ne pas se borner à rendre les hommes heureux dans ce monde. Pour moi je crois avoir remarqué que le vrai moyen de ne tirer aucun avantage de la religion, & de corrompre sa morale; c'est d'avoir donné aux prêtres une autorité temporelle. Il se fait alors un mélange de la religion & de la politique; & elles se dénaturent & se corrompent mutuellement. L'Histoire ancienne & l'Histoire moderne ne prouvent que trop cette triste vérité. Que le Législateur, en se bornant à nous rendre heureux dans ce monde, force donc les ministres de la religion à ne s'occuper que de l'autre: qu'il y ait donc des Loix fondamentales qui tiennent toujours séparées les choses spirituelles & les choses temporelles.

C'étoit une mauvaise Loi que celle qui accordoit aux Augures une si grande autorité dans l'administration de la République Romaine. Si le vol des oiseaux & les entrailles des victimes ne leur paroissent pas favorables, ils séparoient les Comices, quelque fût le Magistrat qui les eût assemblés; ils annuloient les actes & les Loix que ces assemblées avoient

portées : ils ordonnoient aux Consuls d'abdiquer leur Magistrature, & dé-
 cidoient, ajoute Cicéron, de tout
 ce qui se faisoit au-dedans & au-
 dehors. C'étoit leur donner une con-
 sidération politique; & ils ne devoient
 avoir qu'une considération religieuse;
 c'est-à-dire, que les ministres de la
 religion doivent être respectés par
 leurs vertus & leur doctrine, & non
 par l'autorité dont ils jouissent. Cette
 Loi devoit soumettre les Romains aux
 Augures, comme les Gaulois le furent
 à leurs Druïdes; elle devoit déranger
 l'ordre de leur haute destinée. Si elle
 ne produisit aucun mal, si elle fut
 même utile à la République, c'est que
 les Augures ne formant point un
 ordre distingué du reste des citoyens,
 n'avoient point d'autre intérêt que
 celui des Patriciens, & ne pouvoient
 en défendre & protéger les préroga-
 tives, qu'autant qu'ils n'abuseroient
 pas de leur divination, pour exiger
 du peuple des sacrifices incompatibles
 avec son amour extrême pour la li-
 berté. C'est que dans une République
 qui avoit des mœurs, & où l'on ai-
 moit, malgré la fureur des partis,
 la gloire & sa patrie; leur qualité

de citoyen contenoit leur pouvoir
 d'Augure; c'est qu'ils craignoient les
 Dieux, étoient pauvres, & avoient
 cette heureuse simplicité qui accom-
 pagne la temperance.

Si les Augures ne s'emparèrent pas
 du Gouvernement, ou du moins ne
 le troublèrent pas par leurs intrigues,
 quand il fut corrompu par ses vic-
 toires; ne l'attribuez qu'aux pas-
 sions des Romains qui étoient alors
 remués par de trop grands objets
 d'avarice & d'ambition, pour craindre
 encore les Dieux, respecter la reli-
 gion, & laisser à ses ministres quel-
 que crédit. Quand un Augure, selon
 l'expression d'un ancien, ne pouvoit
 rencontrer un autre Augure sans rire;
 quand il n'y avoit plus à Rome que
 quelques vieilles femmes qui crussent
 à Pluton, aux Furies & aux enfers;
 ce tems n'étoit-il pas bien favorable
 aux Augures pour avoir de l'ambi-
 tion & gouverner la République?
 Ainsi Rome n'échappa d'abord à la
 tyrannie des prêtres, que par des ac-
 cidens qui ne pouvoient toujours sub-
 sister; & ensuite par des vices qui la
 précipitèrent sous le joug de ses Gé-
 néraux.

Quelque ferme résolution, contraindra notre Philosophe, que le Législateur ait prise, de ne laisser aux prêtres aucune administration politique, pour conserver à la religion sa pureté & la confiance des citoyens; jamais il ne réussira dans son entreprise, s'il n'affermir l'ordre, & ne prend des mesures pour forcer sans violence les ministres de la religion à se contenter d'une fortune qui peut s'allier avec de bonnes mœurs. Vous savez ce que les gens de bien & les savans qui regrètent les premiers siècles de l'Eglise, ont dit du pouvoir des richesses & de la corruption qui les accompagnent; voilà la source du mal, & c'est là qu'il faut remonter. L'Etat doit pourvoir à la subsistance des prêtres. Mais il y doit pourvoir avec modestie. Qu'ils aient des salaires, comme en Hollande, & non pas des domaines comme en Allemagne & en France: de petites terres donneroient envie d'en avoir de grandes, & de grandes terres corrompent leurs possesseurs. Si le prêtre manque des choses dont un homme frugal & tempérant ne peut se

OU PRINCIPES DES LOIX. Liv. IV. 241
se passer, vous l'avilissez. S'ils manquent du nécessaire, ils se plaindront de leur sort, ils voudront le changer, ils se serviront de la religion en intrigans. S'ils ne réussissent pas, on aura pour eux le mépris qu'on a pour des pauvres qui estiment les richesses, & qui font des efforts inutiles pour s'enrichir. S'ils réussissent, les temples seront infectés par l'avarice, & vous y trouverez bientôt tous les vices qui accompagnent les richesses, le luxe & l'oisiveté.

Ce n'est point sans raison que les philosophes les plus sages de l'antiquité vouloient bannir les richesses des temples, & y substituer une simplicité auguste. Dieu n'a que faire, dit Cicéron, de notre faste, & c'est par les sentimens de notre cœur qu'il nous juge. Peut-il souffrir qu'en exigeant de riches offrandes, on ferme l'entrée de ses temples aux pauvres: les impies, ajoute-t-il, n'ont qu'à écouter Platon, pour apprendre combien ils sont insensés de prétendre appaiser les Dieux par des présens. Ce philosophe leur demande si Dieu est plus foible & moins généreux que

les gens de bien qui rejettent les bienfaits des méchans. L'or & l'argent, dit encore Platon, ne sont point employés impunément à la décoration des temples. L'ivoire qu'on tire d'un vil cadavre, ne paroît pas un présent assez pur pour être offert aux Dieux; & l'airain & le fer conviennent plus aux usages de la guerre qu'au service des temples. Si on veut dédier une statue de bois ou de pierre, qu'elle soit toute de la même matière. Ne donnez aux Dieux que des vêtements faits sans art, & réservez les étoffes teintes pour les enseignes militaires: en un mot, que toutes vos offrandes soient simples, mais présentées par des mains pures.

Les prêtres voudront avoir des richesses & des palais, & quoique vous puissiez faire, ils les auront, si les temples sont riches & somptueux. En effet, Milord, on ne peut se déguiser que les libéralités indiscrettes des premiers Chrétiens n'ayent corrompu les mœurs de leurs pasteurs, les charités des uns devinrent un piège pour la vertu des autres. Au milieu de l'or & de l'argent dont les Ecclésiastiques étoient les dépositaires & les dispensateurs, ils commencèrent à s'apercevoir qu'ils ne possédoient rien, & ils se dégoutèrent de leur pauvreté. Ils se persuadèrent, tant les passions sont propres à faire illusion, que Dieu vend ses graces & ses faveurs, & que les dons qu'on faisoit à ses ministres lui étoient agréables. Ils eurent un patrimoine, & l'Eglise déjà trop riche pour conserver son ancienne simplicité, quand Constantin la fit triompher, touchoit au moment où elle alloit perdre la plupart de ses vertus. Après avoir acquis des richesses, on voulut acquérir du pouvoir; & on ne se servit des richesses & du pouvoir que pour troubler le monde entier. Les Evêques fréquentèrent les cours, & au lieu d'y répandre quelques vertus, ils y prirent eux-mêmes les vices des courtisans. Il n'étoit plus tems pour le Législateur de les arrêter par ses Loix; ils s'étoient soustraits à son autorité; & on devoit s'attendre que formant un ordre indépendant & séparé de la société, ils ne songeroient qu'à l'asservir. Il est juste que les prêtres soient juges souverains dans les choses

L ij

qui regardent la religion ; mais il est pernicieux que leur personne ne reste pas soumise aux Loix civiles. En leur laissant des richesses & des honneurs qui les forçoient à être avarés & ambitieux ; il étoit impossible qu'ils renonçassent à leur avarice & à leur ambition.

Ces deux passions, Milord, ont fait les mêmes playes à la religion, qu'elles ont faites à la société. Je ne me contenterois donc pas dans ma nouvelle République, de borner la fortune des ministres de la religion ; je diminuerois leur nombre autant que peuvent le permettre leurs fonctions, afin qu'ils sentissent leur faiblesse, & ne formassent pas des projets trop hardis. En établissant entre eux la subordination la plus exacte, je les rapprocherois, autant qu'il me seroit possible de l'égalité la plus parfaite. Le clergé de Hollande me paroît établi sur les plus sages principes. Que voulez-vous attendre de vos Lords spirituels ? Ils jouissent d'une dignité trop éminente dans leur ordre. C'est encore pis dans l'Eglise Romaine ; le sacerdoce y est à la fois & trop puissant & trop avili,

pour que la religion soit respectée comme elle doit l'être.

Tant que les prêtres feront considérer leur doctrine par la sagesse de leurs mœurs & de leur conduite, vous sentez, Milord, que la religion ne peut être exposée à aucune injure ; car l'envie & la jalousie ne lui feront point d'ennemis. Des hommes qui ne la regardent aujourd'hui que comme une invention humaine, n'oseroient l'offenser, quand même le Législateur n'auroit porté aucune Loi contre les impies ; la crainte seule de révolter les esprits & de se rendre odieux, les retiendroit dans le devoir. Mais dès que des prêtres profanes incommoderont la société par des prétentions injustes, par leur avarice, leur luxe, leur faste, leur oisiveté & leur gentillesse ; dès que ne valant pas mieux que nous, ils nous choqueront également, & par leur indulgence relâchée, & par l'amertume de leur zèle : comment sera-t-il possible d'établir une sorte d'alliance entre la religion & la philosophie ? Tant qu'on aura du bon sens, on sera indigne & scandalisé ; & comment

empêchera-t-on de tourner en ridicule des hommes qui ordonnent au nom de Dieu d'avoir des vertus dont ils ont un soin extrême de se préserver? Quand leur conduite les aura rendu méprisables, il n'y aura qu'un public hébété & stupide qui puisse les respecter; & si le public est hébété & stupide, la République n'est-elle pas perdue? S'il reste quelque lumière, il ne tardera pas à s'élever des hommes irréligieux qui auront l'audace d'attaquer la religion même, & de persuader aux personnes peu attentives que les vices des prêtres appartiennent à la religion; on dira qu'elle ne peut faire que du mal, parce que ses ministres sont devenus incapables de faire du bien.

Pour faciliter l'accord de la religion & de la philosophie, j'ai encore quelques mesures à prendre; & je vous avertis que la religion sera obscurcie & défigurée par des superstitions insensées, si la société à laquelle vous donnez des Loix, ne cultive pas sa raison, & néglige de s'instruire par l'étude du droit naturel & de la morale dont nous parlions il n'y a qu'un moment. Si les laïques

sont ignorans, le clergé sera tenté d'abuser de ses connoissances, & bientôt il ne se donnera pas la peine nécessaire pour devenir savant; l'ignorance va régner, & avec quelle facilité les pratiques les plus indifférentes, les plus puériles & les plus superstitieuses ne prennent-elles pas alors la place des devoirs les plus essentiels? c'est alors que pour satisfaire leur avarice & leur ambition, des prêtres oseront vous dire que Dieu aime l'argent, & lui prêter leur colère, leur haine & leur emportement. Rien n'est plus aisé que de se persuader ce qu'on a intérêt de croire; & bientôt des vices qu'on appellera des beaux noms de charité & de zèle, résisteront à toute la force des Loix.

Voyez avec quelle facilité tout s'altère & se corrompt dans l'ignorance; elle change en quelque sorte la nature des choses; & je ne vous en citerai qu'un exemple, mais bien propre à vous faire sentir l'importance de la vérité que je vous propose. C'étoit sans doute bien fait d'autoriser la piété qui portoit les fidèles à visiter les tombeaux des Saints; car il est

naturel, que s'occupant des vertus des hommes célèbres dont ils alloient honorer les reliques, ils conçurent un desir plus vif de les imiter. Ces sortes de pèlerinages produisirent un effet salutaire tant qu'on les fit dans l'esprit qui les avoit établis; mais la ferveur des fidèles diminuant enfin de jour en jour, on ne jugea pas que ces pèlerinages devenoient plus rares, parce qu'on étoit moins pieux, mais qu'on étoit moins pieux, parce qu'ils étoient moins fréquens. Des Ecclésiastiques, peut-être zélés, vraisemblablement intéressés, mais sûrement ignorans, travaillèrent donc à ranimer la foi des fidèles: ils songèrent à les tromper pour leur bien; on ne parla plus que des miracles qui s'opéroient sur les tombeaux des Saints, & sans qu'on s'en apperçut, on prêtoit à la religion le secours du mensonge. Cette ferveur ne fut encore que passagère; car il n'y a que la vérité dont on ne se lasse jamais; & pour ranimer la piété, il fallut donc enseigner qu'avec le secours de ces pèlerinages on obtenoit la rémission de tous ses péchés.

L'ignorance qui avoit établi ce beau

principe, ne manqua pas d'en conclure, que si les tombeaux des Saints avoient le privilège de purifier les âmes, la terre sainte devoit avoir une vertu bien plus efficace & plus étendue. Voilà donc les voyages d'outremer à la mode, & les prêtres les ordonnèrent comme les médecins ordonnent aujourd'hui les eaux de Spa & de Barege. De ce qu'il étoit si utile pour le salut d'aller visiter les lieux saints, on en conclut assez naturellement qu'il seroit encore plus méritoire d'en chasser les infidèles qui les profanoient. Voilà donc la folie des Croisades établie, & tous les principes du droit des gens & des Nations anéantis. Mais ne croyez pas qu'on s'en tienne là; plus l'erreur à laquelle on s'abandonne est grande, plus les conséquences qu'on en tirera seront nombreuses. Puisqu'on efface les plus grands péchés en répandant le sang des infidèles; pourquoi la guerre contre les hérétiques ne seroit-elle pas agréable à Dieu? Pourquoi ne les dépouillerait-on pas de leurs biens? Pourquoi les Princes suspects d'hérésie resteroient-ils tranquillement sur

leur trône? Si les Ecclésiastiques peuvent faire la guerre, pourquoi ne pourroient-ils pas faire des conquêtes? Puisque tout appartient à Dieu, pourquoi ceux qui le représentent ne seroient-ils pas les maîtres de tout?

Mais si l'ignorance avilit & dégrade la religion, il y a, Milord, une science qui ne lui est pas moins funeste. Il falloit que les hommes qui ont établi des chaires & des docteurs en Théologie, ignorassent parfaitement la nature de notre cœur & de notre esprit. Ils ne connoissoient pas sans doute notre curiosité, notre présomption, notre audace, notre vanité, ni combien il nous paroît doux de régner sur les opinions. La religion ne peut être enseignée avec trop de simplicité; & comment a-t-on pu se flatter qu'en établissant des disputes réglées entre les Théologiens, on parviendroit à faire triompher la vérité, & n'établir qu'une même doctrine? La véritable science de la religion consiste à connoître ses dogmes & ses rites, & à les transmettre à ses enfans comme on les a reçus de ses peres. Dès que vous permettez aux Théologiens de ne s'en pas tenir aux leçons

OU PRINCIPES DES LOIX. *Liv. IV. 251*
 d'un simple cathéchisme; soyez sûr que toutes les Loix que vous ferez pour rendre utiles leurs controverses, ne produiront que des querelles dangereuses. Malgré vous, vos Théologiens se diviseront, ils se haïront, ils se persécuteront pour la plus grande gloire de Dieu, ils se rendront mutuellement méprisables; & tandis que leurs argumens troubleront le monde, il ne pourra plus y avoir aucune union entre la religion & la philosophie. Plus les Docteurs seront divisés, plus la foi des gens d'esprit s'affoiblira; il se formera des incrédules, & ils profiteront des divisions des Théologiens pour oser se montrer.

Cicéron veut, dans son Traité des Loix, que personne n'ait des Dieux à part, soit nouveaux, soit étrangers, pour leur rendre un culte particulier; à moins qu'ils n'aient été authentiquement reconnus. Il a raison; car selon sa remarque, ces Dieux & ces cérémonies inconnues, qui ne sont avoués ni des prêtres, ni du sénat, doivent produire beaucoup de confusion dans le culte, & rendront inutile